

PREFET DES COTES-D'ARMOR

Saint-Brieuc, le 07 FEV. 2018

Le Préfet des Côtes-d'Armor

aux

Porteurs de projets

OBJET : Appel à projet PDASR 2018

Considérant les accidents enregistrés dans les Côtes-d'Armor, le document général d'orientations (DGO) 2018-2022 oriente notre politique de sécurité vers huit enjeux prioritaires :

- les dangers des substances psychoactives
- la vitesse
- les distracteurs (téléphone, écouteurs, écrans, ...)
- les usagers d'engins deux roues motorisés
- le partage de la voirie avec les usagers vulnérables (cyclistes et piétons)
- les jeunes 14-29 ans
- le risque routier professionnel
- les seniors 65 ans et plus

Dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR 2018), je vous invite à soumettre vos actions concrètes et innovantes sur ces enjeux.

Vous voudrez bien adresser d'ici le **9 mars 2019**, le formulaire CERFA 12156*05, qui s'adresse aux associations comme aux collectivités, un relevé d'identité bancaire et un courrier d'accompagnement, par courriel ddtm-si-srigc@cotes-darmor.gouv.fr ou par voie postale à la DDTM22 / SG / PRS / Unité sécurité routière, 1 rue du Parc, CS 52256, 22 022 Saint-Brieuc cedex.

Je vous rappelle que la subvention au titre du PDASR est une contribution financière partielle pour une action de prévention routière, organisée dans les Côtes-d'Armor, au cours de l'année. Son versement est conditionné par la transmission de justificatifs dans les délais précisés sur l'arrêté d'affectation de cette subvention. L'annulation du projet, la non transmission des justificatifs ou leur transmission tardive entraînent une réaffectation des crédits au profit d'une autre action.

Pour que les Côtes-d'Armor deviennent un département pilote en matière de sécurité, je vous invite à transmettre votre planning d'actions à l'unité sécurité, même pour les opérations sur lesquelles vous ne demandez pas de subvention. Ce partage d'informations permettra de vérifier que l'ensemble des enjeux sont traités sur notre territoire et de valoriser votre travail.

Je vous remercie de votre implication et de votre mobilisation dans la lutte contre les violences routières.



Yves LE BRETON